

# Officiel

Réunion des 21 et 22 juin 2002.

## COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL

### Procès-verbal.

que ses derniers puissent bénéficier d'un tarif préférentiel, compte tenu du coût élevé de la licence qu'ils doivent souscrire. Le président charge le secrétaire général d'étudier cette proposition et les conséquences d'une éventuelle application d'un tarif préférentiel.

Jean Pitallier présente ensuite la proposition du docteur Alain Calvez. Ce dernier propose de porter la durée de validité de la licence accordée à deux mois. Après débat, cette proposition n'est pas adoptée.

Le président demande aux membres de se pencher sur l'adoption de la proposition du tarif général officiel 2003. Le tarif général est adopté à une très large majorité (une voix contre).

#### V. DÉCISIONS PRISES À L'UNANIMITÉ SUR LA CLASSIFICATION DES COURSEURS ET DES CLUBS

Le président rappelle que les réponses au questionnaire (tab. 1) dans le cadre de l'enquête nationale précédemment menée par les fédérations nationales ont été étudiées. Le groupe qui a étudié les propositions était composé de MM. Jean Pitallier, Raymond Acquart, René Pelcat, Michel Thèze, Jean-Claude Gibourel et Jean-Luc Pélissier.

Jean Pitallier présente les points forts et les orientations retenus par le groupe de travail et qui ont reçu l'adhésion du Bureau fédéral lors de sa dernière réunion du vendredi 7 juin 2002. Après débat, ces propositions sont amendées et adoptées par le Comité directeur.

#### VI. INTERVENTION DU DTN

Patrick Chazaud dresse un panorama de l'état des équipes de France. Les directeurs juniors apportent des satisfactions dans des compétitions internationales. Les Dames ont participé à des épreuves internationales avec de bons résultats intéressants pour Sophie Gress, Virginie Moirand et Aline Camilleville.

En VTT, les Championnats d'Europe et du Monde ont eu lieu dans les conditions idéales. Sur piste, les épreuves de Coupe du Monde se poursuivent avec de bons résultats. Le programme des épreuves a été modifié cette année. De nouvelles propositions de calendrier et de qualification peu intéressantes ont été présentées. Le BMX, l'entraînement national encourage les athlètes sur les manches de Coupe d'Europe en vue des Championnats du Monde programmés en juillet.

#### VII. PROPOSITIONS DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU SARC

Le président présente le projet de modification. Le Comité directeur adopte les modifications proposées (voir La France Cycliste n° 2102, p. 12).

#### IX. PRÉSENTATION ET LÉGITIMATION DES CANTINIERS DANS LE SPORT CYCLISTE

Le président explique qu'il a interrogé le médecin fédéral national, les médecins membres du Comité directeur et le docteur Francis Gensou, sur la possibilité de tenir par rapport à l'utilisation du cannabis dans le sport cycliste.

Le président donne la parole au docteur Gérard Nicolat. Au cours de son intervention, ce dernier explique qu'il est le véritable et seul interlocuteur à l'égard des licenciés et qu'il n'est pas possible d'une sanction disciplinaire répressive et sans restriction préalable.

Après une intervention du représentant juridique de la FFC, le docteur Alain Calvez rappelle que le règlement français prévoit que le cannabis n'est pas interdit ni contrôlé, mais qu'une décision contraire du règlement de la Fédération sportive est contraire à la loi.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

Après un débat, le Comité directeur décide de recommander à l'Union française de ne pas contrôler le cannabis dans le sport cycliste, les contrôles effectués ne se feront qu'en coopération.

• Finale à Euzat, les 28 et 29 juin.  
• Maillots à La Rochelle sur les 28 et 29 mars. (Ces les 12 et 13 avril, Valère le Breton recevra les 5 et 6 mai, Pierre Lelièvre recevra l'engagement de la commune) les 17 et 18 mai.

• Indice de Saint-Etienne les 1 et 2 décembre 2002.  
Pour favoriser la promotion de la discipline, la commission souhaite que la licence "Départementale loisir" permette de participer à l'importe quel type de compétition de BMX à condition que celle-ci se déroule dans le cadre d'appartenance de la licence. La commission souhaite également rappeler que les détenteurs d'une licence loisir ne sont pas autorisés à participer aux épreuves "members" et "indom".

Par les licences des fédérations, la commission propose que les 2 premiers élus du championnat national 2002 de la catégorie "Jeunes Filles/Jeunes" soient obligés de solliciter une licence des séries "Naxos" ou "Elite 2" pour la saison 2003. Pour les autres, elle propose une licence de série "Vagabonds". Ces propositions sont adoptées.

#### 3. Commission du polo-vélo

Jean Pitallier présente les propositions de modification du règlement fédérales par la commission. Ces-ci concernent les points suivants :

• Actualisation de l'adresse du siège fédéral.  
• Chapitre 1, page 1, point 1. Pas de modification du règlement. Les points qui sont concernés sont les suivants :

• Page 3, chapitre 1, article 1. Pas de modification du règlement. Il est rappelé que la commission nationale devra désigner les arbitres.

• Page 5, article 14, dimensions du terrain. Pas de modification du règlement. Il est rappelé que les buts attachés aux buts de football ne sont pas réglementaires.

• Page 6, article 1-1, le maillot. Modification proposée de cet article : la taille et les dimensions suivantes : longueur maximale 130 mm, largeur entre 40 et 60 mm, épaisseur entre 30 et 40 mm.

• Page 7, article 7 : composition de l'équipe. Modification proposée de cet article : une équipe se compose de huit joueurs dont cinq sont admis remplacés sur le terrain; l'un de ceux-ci est désigné comme gardien de but, les autres sont appelés joueurs de champ. Les trois autres joueurs remplacent ceux appelés remplaçants.

• Page 7, article 8 : changement de joueurs. Les trois joueurs remplaçants sont admis à jouer dans les conditions suivantes :

• Page 8, article 8-1, ballon sur la ligne de but. Un article 148 est proposé : tout les jours autres que celui chargé de la remise en jeu doivent être à plus de 10 mètres du ballon, à l'exception du joueur faisant office de gardien de but, qui lors d'une remise en jeu consécutive à une sortie de but doit être sur la ligne de but, entre les poteaux de but.

• Page 21, remise en jeu du ballon. Modification proposée de l'article 242 : tous les joueurs autres que celui chargé de la remise en jeu doivent être à plus de 10 mètres du ballon, à l'exception du joueur faisant office de gardien de but du camp affectant la remise en jeu, si cette remise en jeu est à moins de 10 mètres de son but. Dans ce cas, le joueur faisant office de gardien de but doit être sur la ligne entre les poteaux de but.

• Utilisation de vélos "type VTT" présent pré-utilisés pour de l'initiation mais pas pour les compétitions officielles. Le Comité directeur approuve ces modifications.

#### 10. Commission "jeunesse et formation"

Pierre Rivory rend compte des actions de la commission. Il précise que 100 classes ont participé en 2001 à l'opération organisée par ASO (Association Sport Organisation). Il rappelle que les clubs régionaux n'ont pas su exploiter l'intérêt manifesté en proposant d'autres actions de coopération en direction de la population scolaire et particulièrement auprès des enseignants et établissements scolaires. Il conclut que :

"L'étape du jour, appelée lancée par Alain Vigorin, est exécutée dans les "stades-blocs" au milieu d'une épreuve. Il souhaite que les licences puissent être délivrées."

Pierre Rivory fait ensuite part de la réalisation d'un document, sous forme de fiches, relatif au contenu de la formation des brevets fédéraux (BF1 et BF2).

A l'issue de cet exposé, il présente le projet de réalisation d'une cassette vidéo pour la promotion du cyclisme dans les écoles et pour une diffusion auprès des comités régionaux. Il estime le budget prévisionnel pour cette opération à 4000 €. A ce sujet, Jean Pitallier sollicite le point de vue du secrétaire général. Le Comité directeur donne son accord pour la réalisation de cette cassette vidéo.

#### 11. Commission du vélo loisir

Roger Borez demande aux membres d'approuver une résolution en faveur du développement du cyclisme de loisir. Il souhaite aussi que celle-ci soit consolidée par des actions de développement. Le Comité directeur approuve cette initiative à l'unanimité.

Roger Borez évoque ensuite les problèmes administratifs rencontrés lors de l'organisation des épreuves cyclotouristiques. Il suggère la création d'un groupe de travail appelé à examiner les textes existants et à envisager les modifications réglementaires qui s'imposent.

Il présente ensuite les propositions de la commission. Celle-ci souhaiterait la création d'une carte accordée à la journée et à un coût modique.

Le Comité directeur se montre favorable à la création de la carte accordée à la journée et au maintien de la licence accueil traditionnelle.

Joseph Girardin estime que la première des résolutions que devrait prendre le Comité directeur pourrait consister à la mise en place d'une vraie politique de développement, appuyée par des moyens fédéraux et régionaux concrets.

#### 12. Commission des clubs et des 15-20 ans

Hervé Dagnon propose une modification au règlement du championnat inter régional Carles. La commission souhaite que chaque équipe de comité départemental puisse bénéficier d'un véhicule suiveur à l'échelon course, à chaque fois que la configuration du circuit le permet. René Pelcat se déclare favorable à cette mesure et souhaite y associer la valorisation de l'encadrement au privilège des responsables techniques fédéraux d'un PK, d'un BP3 et d'un BP2 lors de la détermination de l'ordre des véhicules suiveurs.

Hervé Dagnon propose ensuite que les comités départementaux vainqueurs des épreuves inter régionales puissent bénéficier d'un quota qualificatif (maxi coureurs) au Championnat de France Cadets.

#### Sous la présidence de Jean Pitallier.

**Membres présents :** Raymond Acquart, Alex Vincent, René Pelcat, Yves Sampeur, vice-présidents; Clément Scarsenti, chargé de mission; Patrick Roy, secrétaire général; David Lappartien, trésorier général; Pierre Pouchet, trésorier général adjoint; Stelio Cocciandich, secrétaire général adjoint; Alain Calvez, Joseph Gungor, Hubert Louvet, François Nativel, Pierre Rivory, Roger Borez, Gérard Nicolat, André Bouziga, Pierre Gausson, Hervé Dagnon, Jean-Claude Descombes, Christian Doucet, Michel Verreyssat, Alain Gibelin, membres.

**Membres absents/excusés :** Felicia Balanger, vice-présidente; Aude Lefort, Pascal Dubois, Jean-Pierre Paulier.

**Assistent également à la réunion :** Mireille Lerot, secrétaire du président; Christophe Lasvergne, responsable juridique; Jean-Luc Pélissier, chargé de mission auprès du président; Henri Pruslowski, directeur du service comptable et financier; Patrick Chazaud, directeur technique national; Jean-Pierre Gibourel, directeur du département de la réglementation et de la logistique; Sylvain Pasquelin, chargé de communication; les présidents de comités régionaux, présidents de comités départementaux, représentants de la CFFP suivants (invités) : Catherine Gaston (présidente de la commission "Sport au féminin"), François Savatier (président de la commission "marketing, développement et communication"), Maurice Kriehler (Alsace), Jégo Guérin (Pays de la Loire), Michel Bostin (Bourgogne), Guy Ferrassat (Normandie), Patrick Vermeulen (Aquitaine).

**Absents excusés :** Alfred Sauli (Corse), Michel Berges (Provence), Alain Menut (Limousin), Michel Collot (Lorraine-Savoie), Armand Mégret, membre du fédéral national.

avaient lieu de la prochaine réunion.

Jean Pitallier fait part du soutien reçu par les dirigeants de la discipline BMX de mettre en place des comités régionaux. Concernant l'homologation des pistes de BMX, le président fait appel à la responsabilisation des présidents de comités régionaux et souhaite que les pistes proposées pour l'organisation des championnats impliquent un minimum de conditions requises. René Pelcat félicite un venu lors du CNPI et relatif à l'adhésion des licences "Elite 2". Sur une proposition du docteur Alain Calvez, le CNPI souhaite que durant le mois de juillet et août 2003, les licences "Elite 2" ne soient pas tenues de se soumettre aux dispositions prévues à leur égard, concernant les quotas de participations à respectivement concernant leur activité. Compte tenu des difficultés indiquées pour 2003, le Comité directeur approuve à la demande du CNPI.

#### 10. LE PRÉSIDENT SUR LES ÉPREUVES OFFICIELLES

**1. Championnats de France sur route 2002**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que son service est allié à la finalisation de cet événement organisé à Brétigny.

**2. Championnats de France de VTT 2002 aux Orres**  
Jean-Pierre Gibourel explique que cet événement se prépare sous la responsabilité de Bertrand Charrier, qui quittera ses fonctions à l'issue de cette manifestation.

**3. Coupes de France 2002 de VTT**  
Deux épreuves de cross country ont eu lieu sur la nouvelle journée. Celle-ci n'a pas influencé sur le nombre de compétiteurs. Tous les participants satisfaits des conditions d'organisation. Le directeur du département "réglementation et logistique" considère qu'il faudra néanmoins revoir le gelum sportive des épreuves, sachant que les communiants ne peuvent plus s'appuyer sur le personnel fédéral. La gestion budgétaire des classements par les organisateurs locaux génère des difficultés qui ne peuvent être recourtes. Parmi les solutions envisagées, le recours à un prestataire de service semble incontournable, avec pour conséquence éventuelle, un dépassement du budget prévisionnel.

La première épreuve de descente sera organisée à La Colmière, sous la responsabilité de Bertrand Charrier. Comme pour les autres années, la gestion informatique des classements pose problèmes.

Jean-Pierre Gibourel lance un appel à candidatures pour l'édition 2003.

**4. Championnats de France sur piste 2002 à Hyères**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique qu'il assurera la partie technique de l'organisation, en raison de la création de fonctions de Males El Mabrouk. La charge de communication repose des engagements complémentaires relatives à la couverture télévisée de l'événement. Une retransmission de 20 minutes sera diffusée le dimanche 4 août, à 16h30, après le RTL de Hauts-Bourg (marché de la Coupe du Monde sur le spot). Les droits de production des images seront pris en charge par le comité local.

**5. Challenge national de France 2002 des écoles de cyclisme**  
Jean-Pierre Gibourel fait part de la candidature du Cercle Gambetta à Orléans. Le cahier des charges a été envoyé à ce club. Le coéquipier d'accompagnement joint au cahier des charges précède bien que l'appellation "Championnat de France" a disparu.

**6. Championnats de France sur route 2003**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que les négociations avec le comité d'organisation de Plumelec sont très avancées.

**7. Championnats de France de cyclo-cross 2003**  
Le contrat liant la FFC et le CCDO (Normandie) sera signé prochainement.

**8. Manche française de Coupe du Monde 2003 de cyclo-cross**  
Suite au désistement du comité d'organisation de l'année dernière, cette manche sera organisée à Livré (comité du Nord-Pas-de-Calais) le 5 janvier 2003.

**9. Championnats de France de l'Avenir 2003**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que le cahier des charges déjà signé prévoit une organisation du 21 au 24 août, en raison de la concurrence de dates avec "La Trans Manche", épreuve inscrite au calendrier international "Espoirs", le Bureau du Comité directeur s'en tient au report, lors de sa dernière réunion du 7 juin 2002, favorable au report d'une semaine de la date des Championnats de France de l'Avenir. Jean-Pierre Gibourel précise que les négociations en cours avec les organisateurs normands des Championnats de France de l'Avenir, n'ont pu, pour l'instant, aboutir. De nouveaux contacts avec les organisateurs concernés seront notés.

**10. Championnats de France de cyclo-cross 2004**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" fait part des candidatures des comités d'organisation de Livré (Nord-Pas-de-Calais) et Sedan (Champagne-Ardenne).

**11. Championnats de France de l'Avenir 2004**  
Jean-Pierre Gibourel annonce que la reconnaissance du circuit de Cusset a été effectuée. Celle du circuit de Bagnols est programmée. La décision d'attribution à un de ces deux sites sera prise lors de la prochaine réunion du Comité directeur (samedi 5 octobre 2003).

**12. Championnats de France de l'Avenir 2004**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que les négociations avec les organisateurs normands des Championnats de France de l'Avenir, n'ont pu, pour l'instant, aboutir. De nouveaux contacts avec les organisateurs concernés seront notés.

**13. Championnats de France de l'Avenir 2004**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que les négociations avec les organisateurs normands des Championnats de France de l'Avenir, n'ont pu, pour l'instant, aboutir. De nouveaux contacts avec les organisateurs concernés seront notés.

**14. Championnats de France de l'Avenir 2004**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que les négociations avec les organisateurs normands des Championnats de France de l'Avenir, n'ont pu, pour l'instant, aboutir. De nouveaux contacts avec les organisateurs concernés seront notés.

**15. Championnats de France de l'Avenir 2004**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que les négociations avec les organisateurs normands des Championnats de France de l'Avenir, n'ont pu, pour l'instant, aboutir. De nouveaux contacts avec les organisateurs concernés seront notés.

**16. Championnats de France de l'Avenir 2004**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que les négociations avec les organisateurs normands des Championnats de France de l'Avenir, n'ont pu, pour l'instant, aboutir. De nouveaux contacts avec les organisateurs concernés seront notés.

**17. Championnats de France de l'Avenir 2004**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que les négociations avec les organisateurs normands des Championnats de France de l'Avenir, n'ont pu, pour l'instant, aboutir. De nouveaux contacts avec les organisateurs concernés seront notés.

**18. Championnats de France de l'Avenir 2004**  
Le directeur du département "réglementation et logistique" explique que les négociations avec les organisateurs normands des Championnats de France de l'Avenir, n'ont pu, pour l'instant, aboutir. De nouveaux contacts avec les organisateurs concernés seront notés.

**5 vols et la seconde 3.**  
Guy Ferrassat demande ensuite la parole pour insister sur la nécessité de communiquer sur les points positifs de ce nouveau contrat.

#### V. FINANCIER

**Rapprochement budgétaire**  
Le président rappelle que les dépenses ont été réduites en raison de l'implication des décisions fédérales. Le trésorier général présente le rapprochement budgétaire établi au 31 mai 2002, après sept mois d'exercice.

Il apparaît donc difficile de dégager une tendance. Il insiste sur les difficultés de procédures recouvrées dans le cadre de la restructuration des services en février. De ce fait, les soldes comptables ne sont pas précis, que sur le budget du fédéral national et l'exercice 2001-2002 sera encore difficile à équilibrer. Toutefois, des améliorations importantes ont intervenu, traduites par une meilleure maîtrise des dépenses et des paiements des fournisseurs. En période historique, le trésorier de la FFC a été mobilisé qu'au cours de ces exercices précédents.

Concernant les charges des services généraux, les frais de l'équipe et de l'équipe ont dépassé l'enveloppe prévue. Ceci est dû à un décalage de paiement de l'État et à un décalage de paiement des fournisseurs. Les charges réalisées ont dépassé les dépenses TTC, les sommes budgétées au poste TVA non déductible (142186) seront l'objet d'une nouvelle ventilation. Concernant les remboursements de la TVA, les restes à équilibrer dans de meilleures conditions qu'en 2001. Les soldes relatifs aux mutations sont encore soumis à des décisions (remboursements à envisager). Concernant le poste "licences", le chiffre attendu ne sera pas atteint puisque fait comparé des licences arrêtés au 31 mai 2002, alors qu'il apparaît une baisse du nombre de licenciés de 2%.

Concernant les produits de la médiation fédérale, une aide supplémentaire a été apportée par le biais de la convention conclue entre la FFC et le ministère des Sports. De ce fait, le budget réalisé est plus important que prévu.

Les charges relatives à la communication ont dépassé l'enveloppe prévue mais ont été équilibrées par les dépenses engagées pour la mise en place de la nouvelle version du site Internet. Les dépenses engagées seront couvertes sur les fonds d'investissement de la charge de ce poste.

Les budgets des commissions évoluent normalement dans un cadre prévisible.

Sur la DTN, les produits provenant de la maintenance du matériel des Sports sont réduits. Les charges évoluent dans une mauvaise situation. Des économies seront réalisées l'exercice du rapprochement en cours du parc de véhicules mis à disposition des entraîneurs nationaux.

Sur les dépenses officielles et en particulier le Challenge de France Cycliste de cyclo-cross, les charges ont augmenté par rapport à ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.

Sur "La France Cycliste", les charges évoluent normalement. Par contre, dans la partie "journal", les abonnements, la publicité et les annonces de courses demeurent au-dessus des prévisions. Il faut donc s'attendre à un déficit sur cet aspect de ce qui était prévu. Le directeur financier veille attentivement les comptes de cette organisation. Concernant les produits, les sommes provenant des entraînements sont des positions. Les charges de ces postes de structures des épreuves officielles seront versées ultérieurement.